

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE315 TFE: PORTFOLIO 3			
Code	SOCM3B15	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est mis en posture de démarche dynamique de recherche par l'élaboration d'un travail de fin d'études.

Le TFE e-portfolio est composé une production écrite personnelle et originale (le TFE thématique montrant une expertise junior : édito + rédactionnel) par laquelle l'étudiant utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos, mais aussi deux supports visuels (une capsule vidéo sur le TFE thématique et un face caméra).

Il aura comme objet une étude d'une problématique en lien direct avec le secteur choisi pour le stage en troisième année. En effet, l'exercice ne peut être une compilation théorique sans lien avec la pratique professionnelle. Il représente pour l'étudiant l'occasion d'utiliser et de mettre en œuvre ses acquis de la formation, tant théoriques que pratiques et d'en faire une synthèse. Ce travail s'apparente davantage à la structure d'un article scientifique et en aucun cas à une monographie. Le travail est encadré par un conseiller méthodologique (Mentor) choisi par l'étudiant dans l'équipe des enseignants du département.

Le TFE e-portfolio sera défendu devant un jury.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur
- 1.3 Avoir le sens de l'écoute et être ouvert au dialogue
- 1.4 Faire preuve de maîtrise de soi et respecter son interlocuteur

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité

- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture
- Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**
 - 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
 - 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
 - 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
 - 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
 - 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information
 - 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : SOCM3B14

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B15A TFE e-portfolio

30 h / 16 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B15A TFE e-portfolio

160

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

Conformément au RGE 2023-2024, il est interdit à l'étudiant de choisir l'unité d'enseignement TFE dans son programme d'études tant qu'il n'est pas en fin de cycle : l'unité d'enseignement TFE Portfolio 3 constitue l'épreuve transversale finale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TFE e-portfolio			
Code	23_SOCM3B15A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie DELBART (stephanie.delbart@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est mis en posture de démarche dynamique de recherche par l'élaboration d'un travail de fin d'études.

Le TFE e-portfolio est composé une production écrite personnelle et originale (le TFE thématique montrant une expertise junior : édito + rédactionnel) par laquelle l'étudiant utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos, mais aussi deux supports visuels (une capsule vidéo sur le TFE thématique et un face caméra).

Il aura comme objet une étude d'une problématique en lien direct avec le secteur choisi pour le stage en troisième année. En effet, l'exercice ne peut être une compilation théorique sans lien avec la pratique professionnelle. Il représente pour l'étudiant l'occasion d'utiliser et de mettre en œuvre ses acquis de la formation, tant théoriques que pratiques et d'en faire une synthèse. Ce travail s'apparente davantage à la structure d'un article scientifique et en aucun cas à une monographie. Le travail est encadré par un conseiller méthodologique (Mentor) choisi par l'étudiant dans l'équipe des enseignants du département.

Le TFE e-portfolio sera défendu devant un jury.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Mettre en œuvre les ressources adéquates, entre autres sélectionner les sources d'information, les recouper, les synthétiser, les analyser
- Trouver les interlocuteurs appropriés pour apporter un éclairage sur la problématique retenue à travers une interview pertinente
- Développer une méthode d'investigation adéquate : mener à bien des enquêtes, sondages, micro-trottoirs...
- Produire un **article "d'expertise junior"** savamment documenté, à la structure cohérente, à l'énoncé clair (français correct), au développement intéressant et aux conclusions pertinentes
- Faire une **présentation orale professionnelle**, utilisant des **supports visuels** appropriés, faisant état de la capacité de l'étudiant à répondre aux questions d'un jury (élocution correcte, exposé bien structuré, ton et débit agréables...)

Développer un support original (via son portfolio publié sur la plateforme Wordpress = vitrine des travaux réalisés lors de son parcours scolaire), produire un écrit réflexif et d'enquête (partie écrite du TFE) qui donnera lieu à la réalisation de productions médiatiques (capsules d'information et de personal branding). Le tout sera défendu à l'oral devant un jury de fin d'études.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le TFE e-Portfolio doit :

- être en lien direct - si possible - avec la spécialisation choisie dans le cadre du bloc 3 ;
- avoir un rapport étroit avec le type de stage retenu dans le cadre du bloc 3 (mais pas nécessairement avec le lieu

de stage lui-même) ;
- idéalement répondre à un questionnement professionnel propre à l'étudiant (via ses diverses expériences de stage antérieures et son portfolio).

La méthode d'investigation retenue par l'étudiant repose sur deux idées essentielles:

- la thématique retenue pour le T.F.E. est un questionnement qui s'appuie à la fois sur la problématique des spécialistes et sur des observations personnelles sur le terrain professionnel ;
- le problème doit conduire à la formulation d'hypothèses et à leur vérification.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant sera coaché par son conseiller méthodologique (Mentor) ainsi que par les professeurs de cette activité d'apprentissage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le TFE e-portfolio est suivi (guidé) par un « conseiller méthodologique » (Mentor), membre du corps académique, titulaire d'un cours inscrit au programme de la Haute École et du département. Cet accompagnement est fourni à l'étudiant dès le Q2 de sa poursuite d'études.

L'étudiant dispose d'un syllabus reprenant toutes les attentes, les exigences, le mode opératoire, les conseils pour éviter le plagiat, toutes les infos utiles pour sourcer correctement sa recherche, libeller correctement ses références bibliographiques, etc.

La plateforme d'enseignement à distance ConnectED est régulièrement alimentée en ressources, vidéos, liens etc.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- un syllabus TFE e-portfolio de l'année en cours posté sur ConnectED
- des références et documents fournis via la plateforme d'enseignement à distance

4. Modalités d'évaluation

Principe

Voir modalités détaillées de l'évaluation du TFE dans le **syllabus TFE e-portfolio**.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 160

Dispositions complémentaires

Pénalité orthographique à l'écrit : voir Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2023-2024 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).